

Master 1 «Droit du patrimoine culturel »

Responsables : Géraldine Goffaux et Stéphane Duroy

Nom - Prénom.....N° Etudiant

Tél.Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui non

Enseignements	ECTS	CM en h	TD en h	Evaluations	Seuil de compensation
Semestre 1	30	210	48		
Droit fiscal des affaires 1	7,5	30	15	CC + EX	7/20
Droit de l'urbanisme	7,5	30	15	CC + EX	7/20
Introduction au droit de l'environnement	3	30		EX	7/20
Droit civil : contrats spéciaux	3	30		EX	7/20
Introduction à la propriété intellectuelle	3	30		EX	7/20
Droit spécial des sociétés	3	30		EX	7/20
Droit commercial 1 : distribution, consommation et instruments de paiement	3	30		EX	7/20
Anglais 1 *			18	Évalué au semestre 2	7/20
Semestre 2	30	140	48		
Droit des collectivités territoriales	7,5	30	15	CC + EX	7/20
Droit des contrats publics	7,5	30	15	CC + EX	7/20
Droit de la culture	3	30		EX	7/20
Droit patrimonial de la famille 2 : successions et libéralités	3	30		EX	7/20
Propriété intellectuelle et patrimoine culturel	3	20		Mini-mémoire	7/20
Anglais 2 *	3		18	CC	7/20
1 UE au choix :					
Stage (2 semaines minimum)	3	<input type="checkbox"/>		Rapport	10/20 non compensable non compensant
Mémoire		<input type="checkbox"/>		Mémoire	
Total annuel	60	350	96		

* Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé) **sans obtention d'ECTS**.
Veuillez-vous adresser au Département des Langues (B211)

ECT : Evaluation continue et terminale / ET : Evaluation terminale / ECI : Evaluation continue intégrale

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.u-psud.fr/activation> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique consultables sur le site http://www.jm.u-psud.fr/fr/les_formations/reglement_des_etudes.html

Date et signature de l'étudiant